



Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n° 8 incluse et à partir de la question n° 12), M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 2 et jusqu'à la question n° 46 incluse), Mme Anne BENEDETTO (jusqu'à la question n° 11 incluse), M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET (jusqu'à la question n° 46 incluse), Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n° 9), M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 2), M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 46 incluse), Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Sadia GHARET (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 11 et jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Saïd MECHAI (à compter de la question n° 8 et jusqu'à la question n° 46 incluse), Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n° 9), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET (jusqu'à la question n° 46 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 46 incluse), Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 8)

Secrétaire :

Jamal Eddine LOUHKIAR

Étaient absents :

Mme Nadia GARNIER, Mme Karima ROCHDI

Procurations de vote :

Mme Frédérique BAEHR à M. Nicolas BODIN (à partir de la question n° 9 et jusqu'à la question n° 11 incluse), M. Guillaume BAILLY à Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Anne BENEDETTO à M. Hasni ALEM (à compter de la question n° 12), Mme Julie CHETTOUH à Mme Marie ZEHAF (pour la question n° 8), M. Sébastien COUDRY à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Sadia GHARET à M. Christophe LIME (à compter de la question n° 47), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 10 incluse), M. Saïd MECHAI à Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n° 7 incluse), Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN, Mme Juliette SORLIN à M. Yannick POUJET (jusqu'à la question n° 8 incluse), Mme Marie ZEHAF à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 7 incluse)

OBJET : 18 - Citadelle Patrimoine Mondial - Donations au Musée Comtois

Délibération n° 007638

**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

Publié le : 26/09/2024

Séance du 19 septembre 2024

Le Conseil Municipal, convoqué le 12 septembre 2024, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55
Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Citadelle Patrimoine Mondial - Donations au Musée Comtois

Rapporteur : Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe

	Date	Avis
Commission n° 3	04/09/2024	Favorable unanime

Résumé :

En 2022, Monsieur Bernard Guillaume a proposé de faire don au Musée comtois de sa collection de 254 objets-souvenirs liés au pèlerinage à Einsiedeln et à la dévotion à Notre-Dame des Ermites (autrement nommée « Vierge noire d'Einsiedeln »). Cette collection est accompagnée d'une importante documentation et d'un inventaire de terrain exhaustif.

Après avoir étudié attentivement la collection de M. Guillaume et recueilli un avis favorable de la part du Grand Département patrimonial (patrimoine ethnologique) et très favorable de la part du Service des Musées de France, le Musée comtois a présenté ce projet d'acquisition en commission scientifique régionale d'acquisition (CSRA) le 12 mars 2024. La CSRA (Commission Scientifique Régionale d'Acquisition) s'est prononcée très favorablement sur les critères suivants :

- Pertinence par rapport à la collection du Musée comtois : lien avec le territoire, complète la collection existante

- Constitution d'une collection de référence (absente des collections publiques françaises)

- Intérêt de la méthode de constitution de la collection (enquête-collecte, inventaire de terrain).

Le don n'est assorti d'aucune demande particulière. Sa valeur d'assurance estimée est de 6000 €.

Il s'agit donc aujourd'hui de faire entrer cette donation dans les collections du musée.

L'articulation du don avec les collections du musée :

Tout en continuant à étudier et exposer ses collections anciennes liées à la vie quotidienne et aux savoir-faire des 19^e et début du 20^e siècle, le Musée comtois s'oriente aujourd'hui vers une valorisation plus approfondie du patrimoine culturel immatériel de son territoire. Son projet scientifique et culturel se construit autour de trois axes : s'affirmer à la fois comme un musée de société, un musée de territoire et un musée populaire.

La question des croyances et dévotions populaires se trouve à la croisée de cette triple perspective, puisqu'elle relève à la fois des questions de société, des pratiques populaires et d'un ancrage territorial fort. Au rang des cas d'étude identifiés comme prioritaires, la dévotion à Notre-Dame des Ermites et son influence en Franche-Comté ouvrent des pistes de recherche et de valorisation particulièrement riches pour le musée.

L'abbaye d'Einsiedeln, fondée au 10^e siècle sur la base de l'ermitage du moine Saint-Meinrad, abrite la Chapelle de Notre-Dame des Ermites. La légende raconte que le Christ en personne a consacré la chapelle à sa Mère. Le pèlerinage est attesté depuis le 13^e siècle, ainsi que le commerce d'objets-souvenirs (médailles, images pieuses, gâteaux bénis...) Ces objets, qui transportent une part de sacralité de la Vierge, permettent de poursuivre la dévotion à domicile. On leur prête des propriétés apotropaïques (conjuraison du mauvais sort). La Vierge noire d'Einsiedeln (son visage a été noirci par la fumée des cierges) est une « vierge à tout faire » : elle protège les cultures et les troupeaux, éloigne l'orage et l'incendie, soigne les maux du quotidien et encourage les conversions (d'où sa présence sur les frontières religieuses du territoire). Un témoin raconte qu'un cierge béni était allumé les soirs d'orage devant la Vierge noire, chez ses grands-parents du Haut-Doubs, jusqu'au milieu des années 1970.

En Franche-Comté, la dévotion à Notre-Dame des Ermites apparaît à la fin du 17^e siècle et connaît son apogée au 18^e siècle, période de Contre-Réforme tardive. Aujourd'hui, le pèlerinage est organisé chaque année depuis les Fontanelles (Doubs).

Cette dévotion populaire en vogue sur le territoire à partir du 17^e siècle est l'occasion d'étudier l'articulation entre liturgie catholique et dévotion populaire (avec ce qu'elle comporte de superstitions et croyances païennes anciennes), mais également l'évolution des pratiques et leurs permanences contemporaines (puisque le pèlerinage est encore organisé chaque année au départ de certaines communes du Haut-Doubs). Elle permet également d'étudier la question de la frontière religieuse (entre culte catholique et culte protestant) et la frontière franco-suisse.

Le don proposé ici présente une opportunité inédite pour le Musée comtois de constituer un corpus de référence, riche et documenté, autour du noyau de collections qu'il conserve déjà sur la dévotion au sanctuaire d'Einsiedeln. Le Musée comtois conserve en effet plus de 200 objets liés aux pèlerinages mariaux, dont 60 objets environ issus du pèlerinage d'Einsiedeln.

La donation de M. Guillaume comprend :

- 254 objets souvenirs du 18^e au 21^e siècle. (→ à porter au registre d'inventaire des collections)
- 95 images pieuses (→ hors inventaire)
- 366 cartes postales (→ hors inventaire)
- Documentation et archives (→ hors inventaire)
- Cahiers de recensement de terrain (→ hors inventaire)

Cette donation rassemble le matériel d'une enquête-collecte conduite par M. Guillaume sur le terrain franco-suisse durant une quinzaine d'années, en s'attachant à documenter chaque objet, chaque rencontre, par des carnets de terrain, des cahiers d'inventaire et une couverture photographique systématique lors de tout repérage ou acquisition. Fruit d'un travail de réseau, il s'accompagne d'un inventaire exhaustif des biens culturels apparentés à Notre-Dame des Ermites sur le territoire régional : statuettes, oratoires, chapelles... dans le domaine public, mais également chez des propriétaires privés. Accumulé avec patience et passion, cet ensemble permet de compléter le fonds existant au musée des points de vue chronologique, géographique et typologique.

→ Il est à noter que le donateur a un lien privilégié avec le musée, puisqu'il y a travaillé pendant 26 ans, jusqu'à sa retraite en 2006. Son intérêt pour Notre-Dame des Ermites a d'ailleurs commencé dans les années 1990, quand un chercheur a interrogé le musée sur ses collections liées à Einsiedeln. M. Guillaume s'est ensuite lancé dans une démarche d'enquête-collecte active après sa retraite, quand il a découvert que ses ancêtres étaient eux-mêmes pèlerins.

Une collection de référence en France :

Si de nombreux musées d'ethnographie conservent des objets liés aux dévotions populaires et aux cultes mariaux, les collections de référence en la matière sont rares. Aucune collection publique liée à Einsiedeln n'a, à ce jour, été constituée en France. On trouve 18 objets au Musée alsacien de Strasbourg, une estampe à Colmar, quelques images pieuses à Epinal, 2 objets et 4 images au MUCEM. A Besançon, on trouve : un retable domestique au Musée des Beaux-Arts, une lettre de détenu au Musée de la Résistance et de la Déportation et une planche d'herbier au Muséum qui évoquent le pèlerinage. Au Musée des maisons comtoises de Nancray, on trouve la chapelle des Pars-Damoisey avec sa Vierge noire (reproduction de l'originale) ainsi que sept objets en lien avec le pèlerinage, à Belfort, neuf objets, à Champlitte, un tableau. La donation de M. Guillaume est donc l'opportunité de constituer cette collection de référence autour de la dévotion à Notre-Dame d'Einsiedeln.

Etude, conservation, valorisation :

Après inventaire, le Musée comtois poursuivra ses recherches sur cette dévotion et le pèlerinage, notamment sur ses survivances contemporaines (entretiens prévus avec les pèlerins d'aujourd'hui). Quelques objets seront intégrés au parcours permanent de visite du musée (salles consacrées aux croyances et à la frontière). Leur intégration nécessitera une refonte ciblée du contenu de ces espaces.

Un objet est identifié comme nécessitant une intervention de restauration : le Paradis. Cet objet daté de la fin du 18^e siècle est une boîte ornée d'images et reliques, en matériaux composites (verre, plâtre, papier, métal, bois, cire...) Il s'agit probablement de l'objet le plus ancien de la collection et le plus atypique. Les études sur les possibilités de restauration sont en cours.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur l'entrée dans les collections du Musée comtois de la donation de Monsieur Bernard Guillaume composée de 254 objets-souvenirs liés au pèlerinage à Einsiedeln,

- fait inscrire les objets à l'inventaire du musée.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention*: 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,



M. Jamal-Eddine LOUHKIAR,
Conseiller Municipal

Pour extrait conforme,
La Maire,



Anne VIGNOT